

ABONNEMENT.

Sauumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annances, la ligne 10 c.
 Réclames, 20
 Faits divers, 15
RÈGLES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

8 Janvier 1883.

LES OBSÈQUES

DE LÉON GAMBETTA.

C'a été surtout une manifestation florale, un déluge de bouquets et de couronnes. Toutes les serres ont été vidées, les fleuristes ont encaissé des recettes formidables. Songez donc! nous avons vu une couronne, en fleurs naturelles, qui a coûté trois mille huit cents francs.

Il y avait donc là régal optique, plaisir des yeux. Faut-il s'étonner, après cela, que l'aiguillon de la curiosité ait fait mouvoir onze cent mille personnes entre le Palais-Bourbon et le Père-Lachaise?

LA LEVÉE DU CORPS.

Samedi, à dix heures trois quarts, une selve de vingt et un coups de canon est tirée par la batterie placée sur la berge du quai des Invalides: les clairons et les tambours sonnent et battent aux champs.

MARCHE DES TROUPES.

Au commandement du gouverneur de Paris, les troupes se sont mises en marche dans l'ordre suivant:

- Escadron d'avant-garde de la garde républicaine;
 - Le gouverneur de Paris et son état-major;
 - La division Rolland: brigade Millot, brigade Bremens;
 - Le corbillard suivi par les députations et encadré comme il est dit plus loin;
 - La division Haca: brigade Cholleton, brigade Coiffé;
 - L'artillerie;
 - La division de cavalerie de Gressot: brigade Friant, brigade Loizillon.
- Pendant la marche, une compagnie, l'état-major et les tambours du bataillon de la gendarmerie mobile précédaient le corbil-

lard, les autres compagnies formaient la haie à droite et à gauche du corbillard et des députations.

9 compagnies de la garde républicaine formaient aussi la haie, à droite et à gauche des députations, derrière la gendarmerie mobile.

Une compagnie de la garde républicaine complétait l'encadrement en marchant derrière le cortège des députations.

Les hommes formant la haie marchaient à un mètre environ les uns des autres.

L'infanterie marchait en colonne sur le front de demi compagnie, la cavalerie en colonne avec distance, l'artillerie en colonne par section.

LE CORTÈGE.

Le cortège funèbre est parti du Palais-Bourbon dans l'ordre suivant:

La famille et dix amis représentant les membres de la famille absents; le représentant du Président de la République et son aide-de-camp; les ministres et le grand chancelier de la Légion-d'Honneur; les présidents du Sénat et de la Chambre des députés; les membres du bureau du Sénat et de la Chambre des députés; les sénateurs et les députés; la députation du conseil d'Etat; une députation des grands croix et grands officiers de l'ordre de la Légion-d'Honneur, et une députation du conseil de l'ordre, la députation de la Cour de cassation; les députations de la Cour des comptes, du Conseil supérieur de l'instruction publique et de l'Institut, de la Cour d'appel; des secrétaires généraux, directeurs, sous-directeurs, chefs de division et administrateurs des ministères de la Légion-d'Honneur; le préfet de la Seine, le secrétaire général de la préfecture et la députation du conseil de préfecture de la Seine; le préfet de police et le secrétaire général de la préfecture de police; la députation du Conseil municipal et du Conseil général de la Seine; la députation des maires et adjoints de la ville de Paris; la députation du corps académique; la députation du tribunal de première instance de la Seine; la députation du tribunal de commerce de la Seine, et de la chambre de com-

merce de Paris; le conseil de l'ordre des avocats, et leur députation; la députation des juges de paix de Paris; la délégation du corps des commissaires de la ville de Paris; les invités de la famille; la presse; syndicats de la presse, de la presse étrangère, de la presse départementale, de la presse parisienne; la députation de la chambre des notaires, de la chambre des avoués près la Cour d'appel et près le tribunal de première instance, et la députation de la chambre des huissiers.

Venaient ensuite les autorités militaires.

Les diverses délégations de l'Alsace-Lorraine.

Les délégations des administrations centrales des ministres.

La Défense nationale.

L'École polytechnique.

Des délégations étrangères.

Les délégations politiques de la Seine.

Les délégations des écoles et sociétés d'instruction.

Les délégations françaises de l'étranger.

Les délégations parisiennes et départementales.

Les délégations des colonies françaises.

Les loges maçonniques.

Sociétés d'instruction.

Les écoles.

Les sociétés diverses de Paris.

Les sociétés diverses des départements.

Loge maçonnique des départements.

Avant le char funèbre, marchaient bandières en tête, et portant des couronnes gigantesques, les deux comités électoraux de Belleville et de Marseille, qui jadis ouvrirent à M. Gambetta les portes du Parlement; puis, derrière eux, le personnel de la composition, de l'imprimerie et de la rédaction de la *Petite République française*.

Ensuite la musique d'un régiment de ligne et une véritable escouade de commissaires, choisis pour la plupart dans la presse, et qui eussent beaucoup mieux fait de rester chez eux, tant certains ont été maladroits et remuants.

LE CHAR FUNÈBRE.

Le char mortuaire avait été dressé, exprès

pour la circonstance, d'après le projet des peintres Bastien Lepage et Georges Becker.

A cet effet on s'était procuré un coffre en bois de chêne, qui, après avoir été disposé en cercueil, avait été placé sur un chevalet aux roues basses. Les roues étaient peintes en noir et lamées d'argent.

Le catafalque se trouvait sur ce coffre. Des draperies, prêtées par le garde-meuble, servaient à la décoration générale.

Le cercueil était recouvert de drapeaux tricolores. A la base du catafalque et autour de la plate-forme roulante étaient amoncés les bouquets et les couronnes; aux quatre angles se dressaient des coupes où brûlaient des parfums (myrrhe et benjoin), à cause de la décomposition avancée du cadavre.

LES CORDONS DU POÈLE.

Les cordons du poêle étaient tenus par: MM. Devès, ministre de la justice; Billot, ministre de la guerre; Lepère, vice-président de la Chambre; Peyrat, vice-président du Sénat; Métivier, représentant des électeurs de Belleville; Falateuf, représentant du barreau de Paris; Siroch, maire de Cahors; le docteur Fieuzal et Etienne, députés, délégués de la famille; Martin-Feuillée, président de l'Union républicaine.

LE PARCOURS.

Le changement survenu à la dernière heure, dans l'itinéraire du cortège funèbre de M. Gambetta, avait jeté le désarroi dans le nombreux public des curieux qui avaient déjà retenu des fenêtres ou des cabinets dans les hôtels et les restaurants des grands boulevards.

La première conséquence de ce changement a été une perte énorme pour les restaurants et cafés du boulevard.

Aussitôt que le nouvel itinéraire a été connu dans le public, la foule des curieux a naturellement abandonné ses locations du boulevard pour essayer de les reporter sur la rue de Rivoli, dont les hôtels et les restaurants étaient littéralement assiégés. L'Hôtel-Continental, notamment, malgré ses vastes proportions, a reçu vingt fois plus de demandes qu'il n'a de places.

11 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DETTE DES ROBERT

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Deuxième Partie.

V

Au pied de l'Atlas

Plus de vingt ans s'étaient écoulés. La France, déshabituée de ses fidélités séculaires, avait encore forcé le drapeau de saint Louis à quitter ses rivages. Mais, avant de se voiler de nouveau, la vieille bannière avait reçu un de ces rayons de gloire qui marquent une date dans l'histoire d'un peuple. Il convenait aux rois légitimes de laisser à la patrie une conquête pour adieu... afin qu'un jour, peut-être, en tournant vers les temps passés un regard fatigué par bien des larmes, la France pût mieux comprendre ses fautes et ses erreurs... La terre des Barberousse, des Kheir-El-Dinn, des Hassan-Pacha, avait fait de ses rochers les remparts de la piraterie. Depuis trois cents ans, l'Europe, forcément tributaire, se plaignait, menaçait, attaquait même sans pouvoir s'affranchir. Bien souvent le

glaive des corsaires algériens était tombé sur des victimes de toutes les nations.... et l'Europe attendait encore. Mais, un jour, un coup d'éventail toucha la joue du consul français. La France entière frémit et son vieux roi se sentit le courage d'accomplir ce qui, jadis, avait effrayé Charles-Quint et Louis XIV.

Le 25 mai 1830, la flotte sortit de la rade de Toulon. Elle emportait, vers la côte africaine, l'armée qui devait venger, avec l'insulte faite à la France, les crimes commis contre des milliers de chrétiens. Ce fut un beau spectacle que celui de cette forêt mouvante, s'ébranlant tout à coup au bruit du canon; ce fut un beau spectacle, non seulement parce que les yeux étaient éblouis, mais surtout parce que les cœurs palpaient. Car, derrière cette scène majestueuse, il y avait des pères, des mères redemandant leurs enfants captifs; il y avait tous les peuples méridionaux poussant un cri de délivrance; il y avait la France, sublime d'ardeur et de fierté; le monde entier attentif, l'Église enfin, l'Église, jetant, à travers nos bataillons, un long regard d'espoir sur les peuplades infidèles.

« Soldats! avait dit le maréchal comte de Bourmont, les nations civilisées des deux mondes ont les yeux fixés sur vous. Leurs vœux vous accompagnent. La cause de la France est celle de l'humanité... »

« Marins! avait ajouté le vice-amiral Duperré,

recueillons les souvenirs qu'en pareille circonstance nous ont légués nos pères... Partons! Vive le roi! »

Et ils étaient partis; ils avaient touché terre, dix-huit jours après, sur les plages d'Algérie... On sait le reste. Nos soldats, saisis par une tempête, se servant des vagues furieuses pour lancer au camp de Sidi-Ferruch les vivres nécessaires aux combattants; puis, se mesurant bientôt avec les Arabes dont les longues armes rendaient presque inutiles les efforts des tirailleurs français; trouvant, au milieu de ces obstacles, les éléments d'un premier triomphe, la merveilleuse victoire de Staouéli, où quatre cents tentes, cent chameaux et tout le trésor de l'aga tombèrent entre des mains françaises; où notre armée, ivre de joie, s'élança vers Alger, entraînant avec elle les munitions, les vivres, la route elle-même, ouverte instantanément par le génie sur les traces des vainqueurs, tandis que les Arabes, saisis d'admiration en même temps que d'épouvante, changeaient instinctivement leur maxime habituelle pour crier: « Dieu est grand et les Français aussi... »

Vingt jours plus tard, la ville imprenable, ainsi que l'on nommait Alger, capitulait au bout de quelques heures d'attaque. Cette belle armée expéditionnaire, où l'élite de la France s'était donné rendez-vous, entrainé dans la cité insolente qui, tant de fois, s'était plu à défier les forces de ses enne-

mis. Le drapeau fleurdelisé flottait au sommet de la Casbah: les habitants, glacés d'effroi, se rassuraient en trouvant dans leurs vainqueurs une si admirable discipline que pas un Français ne franchit le seuil d'une demeure particulière.

Un enthousiasme, mêlé de reconnaissance, accueillit la nouvelle qu'Alger venait de succomber. Mais il ne pouvait suffire à la France d'avoir tranché, d'un coup de son épée, les liens qui tenaient en servitude tous les peuples méridionaux. Il lui était nécessaire d'assurer la durée de ce bienfait, et, pour arriver à ce but tout autant que pour servir ses propres intérêts, il lui fallait transformer en colonie la ville conquise et le pays d'alentour. Malgré les fureurs de l'Angleterre, la France ne reconnaissait qu'à elle-même le droit de bonner ses désirs. Une première expédition fut donc dirigée vers Blidah, une seconde vers Bône; Oran, Bougie virent presque en même temps la France paraître à leurs portes et les sommer de la reconnaître pour souveraine. Alors se produisit un de ces faits qui deviennent une révélation et, soudain, devant des vainqueurs ouvrant de longues et sanglantes perspectives. Les villes qui avoisinaient les côtes étaient en général habitées par les Hardars ou Maures, volontiers soumis à la domination turque. Cette domination cessant avec la Régence d'Alger, les Maures acceptèrent sans peine la nouvelle puissance qui leur promettait une meilleure protection. Mais

Tous les locataires de la rue de Rivoli avaient été relancés par leurs amis à tous les degrés, en vue d'obtenir un petit coin à une fenêtre.

L'Hôtel-Continental, débordé de demandes et désireux d'en satisfaire le plus grand nombre, avait fait construire une estrade dans toute la longueur du grand salon du rez-de-chaussée, sur la rue de Rivoli. Les places de cette estrade, cotées 25 francs, étaient bondées.

Sur tout le parcours du cortège, les fenêtres étaient garnies de têtes de curieux, les toits des maisons, les gouttières, les cheminées pliaient sous le poids des badauds.

Partout où un pied humain avait pu se poser, la place était occupée. La multitude entassée sur les trottoirs, aux fenêtres et sur les toits des maisons, sur les échafaudages improvisés, sur les arbres des avenues est véritablement immense.

Ces curieux dépassaient peut-être le chiffre d'un million.

L'attitude de cette foule, il faut le reconnaître, a été très-convenable. C'est à peine si devant le Père-Lachaise, lorsque les orateurs ont parlé, elle a commencé à faire quelque bruit, et le tumulte provenant surtout des retardataires qui poussaient les premiers arrivés.

Nous n'avons eu connaissance d'aucun accident, méritant d'être raconté.

AU PÈRE-LACHAISE.

La porte d'entrée est décorée de superbes tentures noires relevées par des roses d'argent. Un faisceau de drapeaux tricolores surmonte le portail; deux autres sont appliqués sur les côtés.

En avant est un piédestal funèbre, sur lequel on place le cercueil. Des employés des pompes funèbres, en grande tenue, gardent à cheval cette entrée.

Les tambours battent et les clairons sonnent aux champs, puis s'ouvre la série des discours. Nous avons peu de choses à dire de ceux-ci, dont le sujet a été exploité depuis huit jours par tous les journaux du monde.

Celui de M. Brisson, au nom de la Chambre, a duré vingt-cinq minutes. C'est une amplification oratoire dans le genre solennel et emphatique qu'affecte M. Brisson. Il a été lu d'une voix chevrotante, qui, sans produire l'émotion, a singulièrement fatigué l'assistance.

M. Devès a dit quelques mots au nom du gouvernement: harangue banale et sans relief.

M. le général Billot a salué au nom de l'armée Gambetta qui, dit-il, avait tant souci d'elle. Il a associé dans son hommage le nom de Chanzy à celui de l'ex-dictateur.

— Alors que M. Brisson avait crié: « Vive la République! » M. Billot a été accueilli par un cri chaleureux de: « Vive l'armée! »

Nous n'avons pu rien entendre des paroles de MM. Payrat et Henri Martin, sénateurs; presque rien de M. Cazot, chantant les hauts faits du Gouvernement de la Défense nationale. Là, comme toujours, M. Cazot a été maladroit et grotesque.

M. Métivier, M. Chauffour, un inconnu,

ont voulu aussi se faire entendre. L'impatience et la fatigue du public les ont obligés d'abréger.

Il ne restait plus qu'à défilé. Chacun a passé devant le catafalque, selon l'ordre où il était placé dans le cortège.

La troupe a présenté les armes, la musique jouant une marche funèbre pendant qu'elle défilait.

A quatre heures tout était terminé.

LA SÉPULTURE DÉFINITIVE.

Demain, un train spécial emmènera à Nice MM. Spuller, Emmanuel Arène, Etienne, Fieuzal, etc., qui veulent accompagner jusqu'au champ de repos les restes mortels de leur ami.

Parmi les délégations, dit l'Union, nous avons remarqué un groupe d'athlètes, bannière en tête, les sociétés des gymnastes en costume d'exercice, qui faisaient le plus ridicule effet. A la hauteur de la rue de l'Échelle, nous avons entendu partir du groupe des élèves de l'École normale le cri de: *Vive la République!* assez singulier au milieu de cette cérémonie civile, qui paraissait l'enterrement de la République.

La foule qui se pressait pour voir le défilé était animée de sentiments divers où le recueillement semblait faire complètement défaut.

CHANZY.

Nous avons annoncé samedi la mort du général Chanzy. L'Action publiait le même jour l'article suivant:

« Chanzy est mort!
» La nouvelle nous arrive et nous frappe à la fois d'étonnement et de tristesse.

» Le général Chanzy était un soldat, un représentant de notre vieille armée, si noble, si généreuse, ayant le culte des grandes traditions qui font les hommes braves et les nations vaillantes.

» Il avait participé à la défense nationale, et mérité bien plutôt de recueillir la reconnaissance de sa patrie que les politiciens bruyants dont le patriotisme s'échauffait à la flamme des punchs et qui s'enivraient de leurs propres paroles.

» Ce soldat, ce général, jeune encore, faisant des prodiges de valeur et de science militaire, sauvant, comme il le pouvait, l'honneur national compromis par l'incurie d'un gouvernement de bohèmes, improvisés hommes d'Etat, défendant la Patrie envahie et faisant opérer des prodiges à des foules mal armées, sans cohésion et presque sans discipline, tel fut le rôle de Chanzy.

» Ceux qui eurent la douleur d'être enfermés dans Paris pendant le siège de 1870 se souviennent de ces heures cruelles où on se prenait à désespérer du sort de la France; lorsque tout à coup, sous la tente, autour des feux du bivouac, on colportait cette nouvelle:

« Chanzy est victorieux, Chanzy approche! »

» Les visages s'illuminaient, un éclair de

joie brillait dans les yeux des vieux soldats; mais, le lendemain, le canon des Prussiens démentait la nouvelle; Chanzy était loin encore, et l'heure de la délivrance reculait....

» Comment n'aimerions-nous pas ce nom de Chanzy, lorsqu'il fut si souvent pour nous l'occasion d'une heure d'illusion et d'espérance, lorsqu'il a tant de fois relevé les courages abattus et ranimé les âmes défaillantes!

» Ah! nous ne saurions nous montrer rigoureux vis-à-vis de cet homme; nous ne saurions demander à ce soldat un compte bien sévère de ce qu'il a pu faire en politique. Nous sommes royalistes, nous sommes patriotes, et, comme notre Roi, nous devons tout oublier en présence des services rendus à la France, sous quelque drapeau que ce soit.

» De l'autre côté de nos frontières, on se réjouira de ce deuil qui frappe l'armée française.

» Nous avons entendu dire, en effet, que l'Allemagne n'était peut-être pas étrangère à la mort de Skobeleff et à la mort de Gambetta, comme à celle du général Chanzy.

» De pareilles rumeurs ne se discutent pas; elles s'enregistrent, et l'opinion en tient le compte qu'elle doit.

» Mais, à nos ennemis, nous avons le devoir de dire qu'ils n'auront jamais raison de la France, et que tous ses enfants se grouperont pour sa défense, comme ils l'ont fait en 1870, lorsque son honneur et son existence seront en danger. — *André Barbès.* »

ÉTATS DE SERVICE DU GÉNÉRAL CHANZY.

Le général Chanzy était né à Nouart (Ardennes), en 1822.

Engagé volontaire à seize ans dans la marine, il passa ensuite dans l'artillerie, puis fut admis à Saint-Cyr en 1840.

A sa sortie, il fut incorporé comme sous-lieutenant dans le régiment des zouaves que commandait Cavaignac, passa rapidement lieutenant et capitaine.

Décidé à rester en Algérie, il se fit nommer chef de bureau arabe de Tlemcen.

De 1843 à 1859, il fit la plupart des campagnes d'Afrique.

Promu chef de bataillon en 1859 au moment de la campagne d'Italie, il prit part l'année suivante, comme lieutenant-colonel, à l'expédition de Syrie.

Nommé colonel en 1864, il vint en Afrique, reçut le commandement de la subdivision de Sidi-bel-Abbès et devint général en 1868.

Il ne revint en France qu'après les premiers désastres de la guerre franco-allemande.

Le gouvernement de la Défense nationale se hâta de l'appeler.

Il fut nommé général de division le 22 octobre et placé quelques jours après à la tête du 16^e corps, qui prit une part brillante le 9 octobre à la victoire de Coulmiers.

Le 4^r décembre, dans la série des combats qui se livrèrent autour d'Orléans, le corps du général Chanzy remporta à Patay un avantage marqué sur les Allemands.

Quand tout semblait désespéré, il continuait la résistance et obligeait les Allemands à mettre en ligne contre lui 180,000 hommes pour le forcer à reculer.

Les campagnes de la seconde armée de la Loire, en relevant l'honneur du drapeau français, avaient placé le général Chanzy au premier rang de nos hommes militaires.

A l'Assemblée nationale, Chanzy se plaça au centre gauche, qui le nomma son président.

En 1872, le général Chanzy fut promu au commandement en chef du 7^e corps d'armée.

Aux élections sénatoriales de décembre 1875, il a été élu sénateur inamovible, puis fut nommé ambassadeur près la cour de Russie.

Il donna sa démission lors de la constitution du « grand ministère ».

LES FUNÉRAILLES DU GÉNÉRAL CHANZY.

A l'issue du conseil de samedi matin, le général Billot a donné lecture d'un décret, précédé d'un rapport au Président de la République, et tendant à mettre aux frais de l'État les funérailles du général Chanzy.

Ce décret, qui a été signé par M. Jules Grévy, a été inséré hier au *Journal officiel*.

Suivant le désir exprimé par la famille du général Chanzy, le gouvernement a décidé que les obsèques du commandant du 6^e corps d'armée, célébrées par les soins de l'État aux frais du Trésor public, auraient lieu à Châlons-sur-Marne lundi 8 janvier (aujourd'hui), à une heure de l'après-midi.

Chronique générale.

Le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* continue à faire, à sa façon, « l'apothéose » de l'homme que les opportunistes s'acharnent à représenter comme ayant possédé toutes les vertus, tous les talents, toutes les gloires. M. Henri Rochefort s'occupe de l'homme d'Etat:

« Si c'est à l'homme d'Etat qu'on a résolu de rendre ce suprême hommage, nous ferons observer que personne ne le fut moins que lui. Le véritable homme d'Etat est, en effet, celui qui, non content de s'élever par son génie politique, jouit de la perspicacité indispensable pour discerner les talents des autres. Or, citez-nous un seul ministre intelligent sur lequel Gambetta ait jamais eu mettre la main. Si sa personnalité faisait peur, en revanche son entourage faisait pitié. Il n'avait sous ses ordres ni un journaliste, ni un administrateur, ni un homme d'action. En fait de découverte, il nous a mystérieusement apporté qui? le général Farre, tombé bientôt sous les huées, et dont il a été lui-même obligé d'exiger le départ.

» Nous nous trompons: les hasards de la guerre de 1870 l'ont mis en rapport avec un ingénieur de quelque valeur, M. de Freycinet, qu'il a fait ministre, puis président du conseil. Seulement, quand l'ombrageux despote lui a vu prendre une situation susceptible, à

les campagnes étaient peuplées par les Arabes et les Kabyles, races belliqueuses qui n'avaient jamais porté le joug qu'en frémissant. En voyant tomber la Régence, les tribus guerrières se crurent émancipées, et devant les murs renversés d'Alger, jurèrent de défendre leur indépendance renaissante. La grande victoire ne donnait donc pas à la France plus de quelques cités: Alger n'était pas l'Algérie. La ruine de la fière capitale était un glorieux fait d'armes rapidement accompli: la dispute du sol commençait, longue et pénible. L'Europe avait désormais le droit de ne plus craindre; la France n'avait pas encore celui de se reposer.

C'est une histoire saisissante que celle de nos premiers établissements sur la terre algérienne. Là, deux forces sont en présence: un généreux courage qui, chaque jour, accroît et affermit ses conquêtes; une sauvage énergie qui défend avec rage le sol natal et, comme un lion forcé dans son domaine, recule pas à pas du côté du désert.

Au bout de six ans de lutte, les provinces au sud d'Alger nous sont presque entièrement soumises; l'ombre des chaînes de l'Atlas s'allonge sur des tentes françaises. Cependant, il est un nid d'aigle que la nature elle-même semble défendre contre tout envahissement. Une montagne l'abrite, des abîmes l'entourent. Les vieux rois de Numidie s'y retranchaient alors qu'il se nommait Cyra: les beys s'y croient également en sûreté maintenant

qu'il s'appelle Constantine. Un premier essai parait justifier leur présomption. Les troupes françaises, sous le commandement du maréchal Clausel, tentent vainement de pénétrer dans la redoutable cité. Repoussés après un assaut meurtrier, elles doivent se replier et quitter les abords de la place.

Un an se passe à préparer une expédition nouvelle, tandis que de brillants faits d'armes continuent à tenir les Arabes en haleine. Enfin, le général de Medjez-Hammar est choisi pour le lieu où les troupes françaises se rassembleront. Peu à peu, s'y forme un camp chaque jour élargi. De toutes les villes subjuguées, des régiments se dirigent vers le beylik constantinois. L'artillerie de siège, l'état-major général et le maréchal gouverneur paraissent à leur tour. Les forces vives de l'armée expéditionnaire se trouvent réunies et l'Arabe éprouve quelque chose de cette crainte qui pressent l'approche de la foudre quand les nuages s'amoncellent.

Le 20 septembre 1837, le calme s'était fait dans le camp de Medjez-Hammar. La nuit allait bientôt tomber, une de ces nuits tièdes et étoilées où l'ombre garde encore un reflet d'azur. On était à cette heure incertaine où le jour n'a pas fui et, déjà, ménage sa lumière. On pouvait suivre encore, à une assez grande hauteur, le vol des oiseaux qu'attirait la fraîcheur des eaux de la Seybouse, coulant au bord du camp français. Mais les cimes de l'Atlas laissaient s'atténuer le contour de leurs

gigantesques profils et l'on ne voyait plus clairement que le Djbel-Sadah, la montagne du bonheur, creusée profondément par le défilé que, dans sa reconnaissance pour son patient compagnon de travail, l'Arabe a nommé l'Agbaï-El-Achari (1).

Toutefois, si le regard était déçu en cherchant à se porter au loin, il pouvait facilement se reposer sur les lauriers-roses qui forment une guirlande aux bords de la Seybouse, tandis que de belles vignes sauvages ou des chèvrefeuilles s'enlacent à leurs branches et, retombant jusque sur le sol, y trouvent les convolvules, les cactus et les iris veloutés dont l'Algérie est si prodigue. Dans ces lieux enchanteurs, les poètes placent cette fleur qui fait oublier la patrie. Elle s'y trouve peut-être, nous voulons bien le croire: pourtant, ce qu'il y a de certain, c'est que nos pauvres soldats ne l'ont encore jamais rencontrée.

(A suivre.) MARTHE LACHÈSE.

Entre Marseillais:

— Mon zèr, il y avait tant de boue, qu'en avançant d'un pas zè reculais de deux...

— Comment es-tu arrivé alors?

— T'es bête, mon bon: eh! pardi! z'ai marcé à reculons!

(1) La montée des chameaux qui restent dix jours sans boire.

Théâtre de Saumur.

LES ARTISTES RÉUNIS

M. Gustave LELONG, directeur-gérant.

LUNDI 8 janvier 1883,

Représentation de M^{lle} Seveste, de l'Opéra-Comique, et de M. FERRIÈRE, 1^{er} ténor.

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise THOMAS.

Distribution:

Wilhelm.....	MM. Ferrière.
Lothario.....	Isaac.
Laërte.....	Constance.
Jarno.....	Baudin.
Zafari.....	Gary.
Antonio.....	Allain.
Le souffleur.....	Asmiro.
Un laquais.....	Guilbert.
Philine.....	M ^{lle} SEVESTÉ.
Mignon.....	Danglade.
Meister.....	Bonaud.

Bobémiens, comédiens, seigneurs, dames, bourgeois, paysans, paysannes.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

un moment donné, de gêner la sienne, il s'est hâté de le renverser une première fois d'abord, puis une seconde; et il se tenait prêt à le culbuter de nouveau, dans le cas où cet indiscipliné se serait permis de remonter au pouvoir sans son aveu.

» Mazarin, en mourant, disait à Louis XIV :

« Je vous laisse Colbert. »

» Gambetta n'aurait pu dire que ceci à M. Grévy :

« Je ne vous laisse personne. »

» Etrange homme d'Etat, qui éloignait systématiquement des affaires toutes les capacités, afin d'avoir le droit de s'écrier, sans crainte de contradiction :

« Le gouvernement, c'est moi ! »

et qui, lorsqu'on le lui a donné, n'a pas seulement pu le garder six mois. »

La maladie de M. Léon Say n'a pas été de longue durée. Il y a trois jours, les journaux disaient que son état était inquiétant. Samedi, l'ancien ministre des finances a fait une apparition au Palais-Bourbon, et dès que le cortège s'est mis en marche, il est entré chez lui, a bouclé ses malles et est parti pour Bruxelles par le train de 3 heures 45.

On parle du prochain remplacement de M. Oustry comme préfet de la Seine. M. Oustry irait s'asseoir au conseil d'Etat.

On considère également comme certain que M. Ch. Quentin ne sera pas maintenu à la tête de la direction de l'Assistance publique.

Très-brillant le dernier *Triboulet illustré*. La descente aux enfers nous montre les républicains dans des supplices variés.

Le dessin est saisissant et le coup de plume vaut le coup de crayon.

ÉTRANGER

On lit dans le *Journal de Rome* :

« Avant-hier soir, des agents de police maintenaient la garde à Ancône devant le consulat austro-hongrois, pour le protéger contre une manifestation hostile; la populace dut chercher un autre objet à ses exploits, et se tourna vers le consulat français. L'écusson français fut couvert d'ordures. »

Le même journal ne nous dit pas que la police italienne soit intervenue pour protéger le consulat français. Elle a pourtant arrêté ces jours-ci un ouvrier typographe qui a tiré quatre coups de revolver contre le palais de l'ambassadeur d'Autriche, comme nous l'annonce une dépêche du 4 janvier.

Ce second attentat, qui suit de si près le premier contre le comte Paar, indique avec la dernière évidence l'action des sectes. M. Mancini, malgré son désir, ne peut plus alléguer pour les coupables l'excès de la misère.

A cette heure, le corps diplomatique tout entier sait parfaitement que les complots révolutionnaires sont dirigés contre les ambassadeurs près du Vatican. La présence d'une diplomatie près du Pape est pour eux une consécration de la souveraineté pontificale, et ils n'en veulent pas.

Une dépêche, adressée de Londres à la *Gazette de Voss*, annonce qu'on a découvert, à Erzeroum, une conspiration d'Arméniens ayant pour but de délivrer l'Arménie du joug de la Turquie, et que cette conspiration aurait été encouragée et soudoyée par la Russie.

Cette nouvelle mérite encore confirmation. Toutefois, nous devons la rapprocher du conflit élevé en Roumélie entre Aleko-Pacha, gouverneur ottoman, et M. Kléber, consul de Russie; d'autant que, dans ce moment, les relations entre Constantinople et Saint-Petersbourg sont loin d'être bonnes.

L'INCIDENT DE TRIPOLI.

On nous télégraphie de Constantinople :

« Le Sultan, aussitôt après avoir été informé des insultes dont le consul d'Italie à Tripoli aurait été l'objet, s'est empressé de faire savoir aux ambassadeurs de France et d'Angleterre, que, — après enquête publique et contradictoire, à laquelle prendra

part tout le corps consulaire de Tripoli — si l'exactitude des faits dénoncés par l'agent italien était démontrée, une punition exemplaire sera infligée au coupable, et toutes les satisfactions réclamées par l'Italie lui seront données par la Porte. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 janvier.

La Bourse est sans affaires, les préoccupations sont ailleurs. Les rangs de la spéculation étant très-clairsemés, il n'y aura aucun entrain.

Les rentes elles-mêmes se ressentent de l'attitude réservée dans laquelle se cantonne la haute banque depuis le commencement du mois : le 3 0/0, 79.35 et 79.40; l'amortissable, 80.35 et 80.42; le 5 0/0, 114.95 et 115.

Aujourd'hui il se détache un assez grand nombre de coupons.

Le Crédit Foncier cote 1,305 fr., coupon de 27 fr. 50 détaché.

Les Magasins d'Algérie à 505 détachent 15 fr.

Les petits capitalistes recherchent avec empressement les actions de la Sierra Grande qui valent 150 fr. entièrement libérées et vaudront avant peu davantage, car elles donnent un revenu assuré de 24 0/0 par an. Le coupon mensuel de 4 fr. 25 par titre (25 dollars) de la Compagnie des mines d'argent de Sierra Grande sera acquitté le 15 janvier sur les titres achetés au syndicat français, 12, rue Auber, avant cette époque. Le coupon suivant sera dû le 15 février.

On fait 1,040 sur la Banque de Paris et 557.80 sur le Lyonnais.

Bonne tenue de nos chemins de fer : le Nord est à 1,870 fr., coupon de 20 fr. détaché. Le Lyon est à 1,565.

Chronique Locale et de l'Ouest.

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Par décret du 29 décembre, sur la proposition du ministre de la guerre, ont été promus et ont reçu les destinations suivantes par décision ministérielle du même jour, savoir :

Au grade de capitaine-instructeur.

(Choix, hors tour). M. Abonneau, lieutenant au 5^e dragons, sorti avec le n° 1 de l'École d'application de cavalerie en 1882, en remplacement de M. de Ferluc, passé dans le cadre constitutif de l'École de cavalerie. — Affecté au 40^e cuirassiers.

(Choix, hors tour). M. de Castelli, lieutenant au 16^e chasseurs, sorti avec le n° 2 de l'École d'application de cavalerie en 1882. — Affecté au 5^e chasseurs.

INTENDANCE MILITAIRE. — Par décision ministérielle en date du 49 décembre, les mutations suivantes ont eu lieu dans le corps de l'intendance militaire :

M. Schuster, sous-intendant militaire de 3^e classe à Saumur, est désigné pour être employé dans la division de Constantine.

M. Mallarmé, sous-intendant militaire de 2^e classe à Valenciennes, est désigné pour être employé à Saumur.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale donnera à ses souscripteurs une soirée musicale, dans les salons de la Mairie, dimanche 14 janvier, à 8 heures.

Programme.

1. Ouverture des *Dragons de Villars*, par la Musique municipale.
2. Fantaisie sur *Martha*, pour hautbois, par M. Guidé.
3. *L'Etoile du Nord*, chant, par M. T.
4. *La Flûte enchantée*, fantaisie, par la Musique municipale.
5. Air varié de Hubans, pour hautbois, par M. Guidé.
6. *Piccolino*, chant, par M. T.
7. *La mère l'Anecdote*, scène comique, par M. T.
8. *Rêves de flammes*, mazurka, par la Musique municipale.

V. MEYER.

MONTREUIL-BELLAY. — Le 2 janvier, le nommé Clavier, terrassier, âgé de 65 ans, a été trouvé mort sur son lit, dans la chambre qu'il occupait à l'auberge de M^{me} Nail. D'après les constatations, il paraît établi qu'il a succombé à une hypertrophie du cœur.

UN CRIME A GRÉZILLÉ.

Lundi soir, 4^e janvier, vers six heures du soir, une jeune fille de 20 ans, Clémentine Vinsonneau, domestique chez M. Léon Priou, à Rondard, se rendait chez son père, habitant la commune de Grézillé, et lui portait ses économies s'élevant à 70 fr.

Arrivée à 400 mètres environ du château du Pinpéan, elle rencontra deux individus qui lui demandèrent le chemin de Chemellier. Au moment où elle les renseignait, ils se jettent sur elle, lui prenant son mouchoir, la bâillonnent solidement, lui lient les mains derrière le dos, puis les jambes pour l'empêcher de fuir, la fouillent et naturellement lui enlèvent son argent; après quoi ils la jettent dans le fossé et s'esquivent.

Ce ne fut qu'une demi-heure après environ, qu'un jeune homme qui passait sur la route entendit des plaintes et releva la pauvre fille trempée par la pluie qui tombait et à demi-morte de frayeur.

ANGERS.

Sous le titre : « Larmes de crocodiles », nous lisons dans le *Courrier d'Angers* :

« Décidément les républicains nous le baillent bien bonne avec leur émotion profonde et la grande douleur causée par la mort de M. Gambetta. »

» Tandis qu'on préparait à Paris ces fastueuses funérailles qu'on pourrait presque appeler « la fête des funérailles de Gambetta », nos républicains de province ne jugeaient pas que leur « grande douleur » dût rien changer à leurs habitudes, ni interrompre leurs plaisirs.

» A Chalons-sur-Marne, le général Chanzy est mort jeudi soir, en sortant d'une soirée donnée par le représentant du gouvernement, le préfet.

» A Angers, ce même jeudi, le surlendemain de la mort du grand citoyen, du grand patriote, du grand... tout ce qu'on voudra, il y avait au Théâtre, dans la loge préfectorale, nombreux rendez-vous de femmes fort élégantes, toutes du reste femmes de fonctionnaires républicains. M. Jabouille, préfet de Maine-et-Loire, s'était bien gardé de manquer à cette brillante et joyeuse réunion.

» Samedi, le jour même des funérailles de celui que tous les républicains pleurent, de celui qui... de celui que... etc., etc., le représentant du gouvernement dans notre ville assistait encore à la représentation théâtrale; la loge municipale était également occupée.

» Nos républicains ont une singulière manière de prouver leur grande douleur, leur profonde émotion.

» Un journal républicain criait à l'injure, parce qu'on traitait les larmes de ses amis de larmes de crocodile. C'est vrai, c'est une injure... pour les crocodiles ! — T. de L. »

POITIERS.

Nous lisons dans le *Journal de la Vienne* paru samedi à Poitiers :

« Il paraît que la ville de Poitiers est en deuil. La municipalité a fait mettre le drapeau de l'Hôtel-de-Ville en berne avec un crêpe noir. »

» Il paraît aussi que la ville de Poitiers a envoyé une couronne tricolore avec crêpe et qui doit figurer aux funérailles de M. Gambetta. C'est l'*Avenir* qui nous apprend ce matin cette nouvelle, qui surprendra assurément la grande majorité des Poitevins qui ne porteront certes pas le deuil. »

L'ASSASSINAT DE LA GAILLARDIÈRE.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Les assassinats sur les routes semblent vouloir devenir une spécialité pour notre département. »

» Aujourd'hui encore, un crime de ce genre vient d'être commis, entre Dierre et Bléré, au lieu appelé la Gaillardière.

» Ce matin, vers 6 heures 1/2, on voyait arriver, sans conducteur, à Saint-Martin-le-Beau, une voiture de messager attelée d'un cheval.

» On regarda dans cette voiture, et on y trouva mort le nommé Aubry, qui faisait le service de messagerie de Bléré à Tours.

» Ce malheureux avait à la tête une horrible blessure, paraissant avoir été produite avec un instrument contondant.

» Le crâne était défoncé. Le cadavre et la voiture étaient inondés de sang.

» Aubry était parti de Bléré à 5 heures 1/2 du matin pour se rendre au marché de Tours. Il était porteur de quelque argent, dont on l'a dépouillé.

» Le corps, transporté dans une maison voisine, a été immédiatement examiné par un médecin, M. Joire, qui a été frappé,

nous dit-on, de l'analogie qui existait entre la blessure qu'Aubry portait au crâne et celle qu'il avait été appelé à examiner en 1879, sur la personne du messager Auprince, assassiné (coïncidence étrange) juste à l'endroit où a eu lieu le crime que nous enregistrons aujourd'hui.

» Aubry, comme Auprince, paraît avoir été assommé avec un coutre de charrue.

» La justice de Tours s'est transportée à Saint-Martin-le-Beau et a commencé une enquête.

» L'auteur du crime est encore inconnu.

» Cet assassinat a jeté l'épouvante dans toute la contrée.

» On se rappelle que le meurtrier d'Auprince, malgré les recherches actives des magistrats, ne fut pas découvert.

» Espérons que cette fois le scélérat qui a assommé Aubry pour lui voler son argent n'échappera pas au châtement réservé aux assassins. »

Publications de mariage.

Joseph Goubet, domestique (veuf), et Marie Mercier, domestique, tous deux de Saumur.

Georges-Louis Girard, relieur, et Lucie Moreau, sans profession, tous deux de Saumur.

Henri Raimbault, cocher, et Louise Aubry, cuisinière, tous deux de Saumur.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

L'OUEST-ALGÉRIEN

ÉMISSION

de 26,908 Obligations 4 0/0

Rapportant 20 fr., remboursables à 500 fr.

INTÉRÊTS ET REMBOURSEMENTS SEMESTRIELS

GARANTIS PAR L'ÉTAT

Conformément aux lois des 22 août 1881 et 5 août 1882.

PREMIER TIRAGE EN AVRIL PROCHAIN

La Compagnie de l'Ouest-Algérien est concessionnaire de 222 kilomètres dans la province d'Oran avec garantie de l'Etat conformément aux lois sus-mentionnées.

Les 52 kilomètres en exploitation donnent une recette kilométrique brute de 21,300 fr., et nette de 10,000 fr.

Le maximum de produit net garanti est de 1,865,300 fr. pour les 222 kilomètres.

Le service annuel des obligations, intérêts et amortissement, n'absorbera que les deux tiers du produit net garanti par l'Etat.

Taux d'Émission : 450 fr.

30 fr. en souscrivant.

120 à la répartition, du 1^{er} au 15 janvier.

100 du 1^{er} au 10 mai 1883.

100 du 1^{er} au 10 août 1883.

100 du 1^{er} au 10 novembre 1883.

soit un placement à 4 1/2 0/0 avec garantie de l'Etat.

Les titres seront délivrés au porteur ou nominatifs, sans frais, au choix des souscripteurs.

Jusqu'à la libération, ils recevront les intérêts à 4 1/2 0/0 sur les sommes versées.

Bonification 4 1/2 sur versements anticipés.

Intérêts de retard, 6 0/0.

La réduction s'il y a lieu sera proportionnelle : toutefois un droit de préférence est réservé aux souscripteurs qui déclareront vouloir se libérer à la répartition.

Souscriptions reçues les 9 et 10 Janvier 1883.

A PARIS : Au Crédit Algérien, 15, place Vendôme; à la Compagnie Algérienne, 13, rue des Capucines; à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial, 50, rue de la Chaussée-d'Antin; chez MM. L. Sée fils et C^o, 11, rue du Conservatoire; chez MM. Goudchaux et C^o, 16, rue de la Banque;

BORDEAUX : à la Société Bordelaise de Crédit Industriel, Commercial et de Dépôts, 2, rue Séze;

A NANCY : à la Société Nancéienne, 78, place Saint-Georges;

A MARSEILLE : à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial;

A LILLE : au Crédit du Nord.

Dans le reste de la France, chez les Correspondants des Etablissements et Maisons de Banque sus-indiqués.

EN ALGÉRIE : au Crédit Algérien, à Alger, et dans les succursales de la Compagnie Algérienne.

EN ALSACE-LORRAINE : à Colmar et à Mulhouse, chez MM. Ab. Sée et fils.

A STRASBOURG : chez MM. Ch. Staehling, L. Valentin et C^o; chez M. C.-E. Ehrman.

A METZ : à la Banque de Metz.

Les titres souscrits en Alsace-Lorraine seront délivrés sans frais, munis du timbre allemand

LE DOCTEUR CHOFFÉ offre gratuitement à nos lecteurs son *Traité de Médecine pratique* (8^e édition). Il y expose sa *Méthode* consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison de toutes les *Maladies Chroniques* (hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie, de matrice, de l'estomac, du cœur, de la peau, etc.). Ecrire quai Saint-Michel, 27, à Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant,

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY							MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Omn.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.																
6 — 45 — matin (s'arrête à la Poissonnière)		5 50	9 10	10 35	1 3	2 15	5 5	7 45	Montreuil-Bellay . . . (départ)	6 54	9 5	12 22	2 10	4 10	5 56	10 51
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.		5 58	9 10	10 45	1 18	2 35	5 15	7 55	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . .	7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19	11 21
1 — 25 — soir, —		6 5	9 19	10 53	1 33	2 39	5 23	8 3	Chacé-Varrains . . .	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33	11 21
3 — 32 — — express.									Saumur . . . (arrivée)	7 30	10 51	12 58	2 46	4 30	6 46	11 21
7 — 15 — — omnibus.																
10 — 36 — — (s'arrête à Angers)																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT		NIORT - SAUMUR		MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.							
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.		Omn.	Mixte	Omn.	Omn.	Omn.	Sem.d.	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte					
8 — 21 — — omnibus.		matin.	soir.	matin.	soir.	matin.	soir.	soir.	matin.	soir.	soir.					
9 — 37 — — express.																
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.																
4 — 44 — — —																
10 — 24 — — — express-poste.																
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.																

11 et 13, Rue Saint-Jean

PHARMACIE NORMANDINE

SAUMUR

Cet Établissement, qui ne date pas d'hier et qui par conséquent n'a plus à faire ses preuves, se recommande, non seulement par la **MODICITÉ DE SES PRIX**, mais encore par la **HAUTE QUALITÉ** de ses Produits, ce qu'on doit toujours considérer, en pharmacie surtout. **M. NORMANDINE** tient également la **DROGUERIE, PHERBORISTERIE** et les **PRODUITS CHIMIQUES**. On trouve chez lui certains gros articles, tels que Borax, Chlorure de Chaux, Eau de Javelle, Acide tartrique, Colle de poisson, etc., à des prix excessifs de bon marché. Spécialité d'Articles en caoutchouc, grand choix de Bandages, Biberons, depuis 50 centimes, Bas à varices, depuis 4 fr. 50. Dépositaire spécial des Eaux de Vals, Gazost et des Eaux du Syndicat Médical. Grand dépôt de Sangsues, 1^{er} choix (0,25 pièce). Un **RABAIS de 10 0/0 AU MOINS** est fait sur toutes les Spécialités Pharmaceutiques. **NOTA.** — Toutes les spécialités sont garanties authentiques.

A VENDRE MAISON
Contenant douze chambres à feu, avec jardin, rue de la Visitation, n° 92.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire, successeur de M^e LAUMONIER. (18)

A LOUER DE SUITE, UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
Située à Saint-Clément-des-Levés, comprenant : Une grande et belle maison bourgeoise, de construction moderne, avec toutes les servitudes désirables ; Jardin potager et jardin d'agrément, serre, bosquets et douve ; Pré et verger.
Cette propriété dans un tenant, la plus agréable de tous les environs, contient 1 hectare 40 ares.
Pour visiter, s'adresser au fermier, M. SOUBREAU ; et, pour traiter, à M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1883, **UN LOGEMENT**
Rue du Portail-Louis, 23,
Occupé actuellement par M. Baudu, marchand tailleur.
S'adresser à M. PICHARD, même maison. (690)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1883, **MAISON avec JARDIN**
Rue de la Petite-Douve, n° 49.
S'adresser à M. NANCEUX, quai de Limoges, 66. (720)

A VENDRE D'OCCASION
Un joli panier-duc et une paire de harnais.
S'adresser au bureau du journal.

ARDOISIÈRES
Deux centres dépendant d'une Société au capital de 4,200,000 fr.
PONT-MALEMBERT, commune de Trélazé. — Exploitation souterraine en pleine activité. — Veine du midi. — Vastes terrains de décharge.
Mise à prix : 100,000 fr.
Même commune, à céder à l'amiable, terrain schisteux de 7 hectares.
LA BESNARDIÈRE, commune de Chate-lais, près Renazé. — Exploitation à ciel ouvert. — En chômage. — Machine à vapeur. — Matériel complet. — Vastes terrains.
Mise à prix : 30,000 fr.
Adjudication le 27 janvier 1883, en l'étude de M^e BAILLIE, notaire à Angers. (740)

A VENDRE Au Comptant
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :
Vin rouge nouveau à 60 francs la barrique ;
Vin rouge vieux à 100 francs ;
Vin blanc vieux à 100 francs.
Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande. (17)

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine **MAISON**
Située rue Saint-Jean, n° 38 et 40,
Composée de deux magasins, à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'étalage ; Actuellement occupée par M^{mes} Durville, marchandes de fleurs, et M^{lle} Buron, marchande de lingerie.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, et à M. COIGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (196)

A VENDRE UN BEAU CHIEN
Terre-Neuve, Agé de 18 mois.
S'adresser à M. LEFAY, hôtel de l'Espérance, Saumur. (729)

A VENDRE UN EXCELLENT CHEVAL DE CHASSE
S'attelant très-bien.
S'adresser à M. BACOT, rue d'Alsace. (665)
CHANGEMENT DE DOMICILE
M. BAUDU, marchand tailleur, fait savoir que, pour donner plus d'extension à ses affaires, il s'est adjoint un associé, et va transférer, à la Saint-Jean prochaine, son magasin et ses ateliers,
Rue d'Orléans, 12.

CHANGEMENT DE DOMICILE POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT
A partir du 1^{er} janvier 1883, les chantiers de bois du Nord et du Pays de
Lemaire-Bersoullé, seront transférés quai Saint-Nicolas, n° 13, et rue de la Petite-Bilange, n° 22.
Gros et détail.

CHANGEMENT DE DOMICILE
M. PERREAU informe sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son domicile rue Courcouronne, n° 8. Il se charge, comme par le passé, de la distribution des lettres de faire part de naissance, mariages, décès, circulaires commerciales, etc., etc.
ON DEMANDE un jardinier-cocher.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UN JOLI PLANT DE PEUPLIERS suisses
S'adresser à M. DELANOUR-CHEVRIER, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (689)

IL FAUT LIRE DANS LE JOURNAL DU DIMANCHE
RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Qui paraît toutes les Semaines
LE COMBAT DE LA VIE
Par HENRI RIVIÈRE.
SUIVI DE
LES AVENTURES de SATURNIN FICHET
Par FRÉDÉRIC SOULIÉ.

10^e LE NUMÉRO DE 16 PAGES IN-4^e
ABONNEMENTS :
PARIS : 1 an, 6 fr. ; 6 mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 8 fr. 50.
NOTA. — La collection se compose actuellement de 48 volumes contenant les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.
BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, à PARIS.

L'HYGIÈNE PRATIQUE
Journal hebdomadaire, rédigé par les sommités scientifiques dans le but de vulgariser l'hygiène et rendre ainsi son application facile dans la maison, la famille, l'école, l'atelier, les champs, l'armée, etc.
L'Hygiène pratique est le journal le plus intéressant, le plus instructif et le meilleur marché de toute la Presse scientifique de France.
PRIX DE L'ABONNEMENT : 3 fr. PAR AN.
Adresser mandat ou timbres-poste à M. Marc de Rossiény, administrateur délégué de l'Hygiène pratique, 14, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

COURS PRATIQUE DE COMPTABILITÉ
Par R. DÉTRICHÉ,
Inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire, officier de l'Instruction publique.
TENUE DES LIVRES COMMERCIALE ET AGRICOLE
PARTIE SIMPLE
7^e édition
(Chaque édition tirée à 15,000)
TENUE DES LIVRES
En partie double
4^e édition
Augmentée d'une méthode simplifiée pour le calcul des comptes courants portant intérêts.
En vente :
Chez tous les libraires du département ;
A Paris, librairie classique Ch. FOURAULT, rue Saint-André-des-Arts, 7. (14)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des récoltes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.
Saumur, imprimerie P. GODET.